

Image not found or type unknown



Prouver son apport personnel d avant mariage

Par **marinero_232**, le **18/04/2011** à **10:42**

Bonjour,rn Comment faire valoir dans le cadre d une liquidation de communautés de mariage , mon apport personnel sous forme d un PEL à mon nom et antérieur à mon mariage? J AI LA PREUVE PAPIER de l existence de ce Pel contracté en 1984 , mariage en 1989, . mais il n apparait pas dans le contrat d achat de la premiere maison acheter en commun (je ne peux fournir ce certificat d achat , la partie adverse l ayant emporté) Vous remerciant par avance pour vos réponses